

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 3 octobre 2017

Ordre du jour :

0. Présentation générale du projet de transformation de la boulangerie
1. Transformation de la boulangerie – Préavis no 3 / 2017
2. Financement de la transformation de la boulangerie – Préavis no 4 / 2017
3. Divers
4. Propositions individuelles

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 45 membres sont présents sur 63, soit une majorité de 23.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 6 juin 2017. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

0. Présentation générale du projet de transformation de la boulangerie

La parole est donnée à MM. François Guignard Syndic et Marc Aubry Municipal pour la présentation générale du projet.

Tour à tour, ils nous présentent les travaux de transformation et nous expliquent le financement de ceux-ci

Ils rappellent que ces deux points feront l'objet d'un vote séparé.

Le projet comprend une surface commerciale et un appartement de 3 pièces et demi au rez-de-chaussée.

A l'étage se trouveront aussi un 3 pièces et demi et un 2 pièces et demi.

Si le projet est accepté les travaux devraient débuter début 2018. Si la location des appartements est prévue pour le printemps 2019, le boulanger lui devrait pouvoir réintégrer les locaux fin 2018.

Le coût de cette transformation s'élève à 1'873'000 CHF plus un montant de 56'000 CHF pour les réserves soit un total de 1'929'000 CHF. Une partie de ce montant était déjà inclut dans le crédit d'étude. Le financement s'élève donc à 1'796'000 CHF.

1. Transformation de la boulangerie – Préavis no 3 / 2017

La parole est donnée à M. Marc Aubry Municipal pour le préavis de la Municipalité.

Pour rappel, l'étude du projet de transformation du bâtiment de la boulangerie avait été acceptée en décembre 2016. Celle-ci est maintenant arrivée à son terme.

M. Marc Aubry nous expose en détail les tenants et aboutissants du projet.

La parole est donnée à M. Bernard Porchet pour la lecture du rapport de la commission pour la transformation du bâtiment de la boulangerie.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au Conseil Général d'accepter le projet de transformation de la boulangerie tels que présenté.

Le projet de transformation du bâtiment de la boulangerie est accepté à l'unanimité.

2. Financement de la transformation de la boulangerie – Préavis no 4 / 2017

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard pour le préavis de la Municipalité.

Le coût de cette transformation est de 1'873'000 CHF plus un montant de 56'000 CHF pour les réserves soit un total de 1'929'000 CHF.

Une partie de ce montant était déjà inclut dans le crédit d'étude accepté en décembre 2016. Le financement s'élève donc à 1'796'000 CHF.

La parole est donnée à M. Fransesco Di Certo pour la lecture du rapport de la commission des finances.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au Conseil Général d'accepter le financement du projet de transformation de la boulangerie tels que présenté, ainsi que d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de 1'796'000 CHF.

Le financement du projet et l'autorisation d'emprunté sont acceptés à l'unanimité.

3. Divers

M. Mathias Saffore annonce que le groupe de travail pour le projet de sécurisation de la rue de l'ancien-four a abouti et en est au stade du chiffrage. Le projet sera présenté lors du prochain Conseil.

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard qui répond à l'interpellation de Mme Hedwige Jaunin lors de la précédente assemblée.

Il démontre qu'en théorie suite au changement de règlement fin 2016 le prix au pressoir est passé de 50 cts à 40 cts le kilo.

Cependant l'ancien règlement n'était pas totalement respecté. Ce qui a amené dans la pratique à une « augmentation » de 10ct le kilo.

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard qui nous informe que le local container de la boulangerie disposera d'une nouvelle porte. En effet, celle-ci avait été percutée le 12 juillet 2017 par une dame d'un certain âge conduisant une voiture de marque suzuki de couleur rouge brun cuivre qui, malgré de grandes recherches, n'a pas pu être retrouvée. La commune est heureusement couverte pour cela et le local retrouvera sa porte pour Noël.

La parole est donnée à M. Le Municipal Patrick Pesquet qui nous invite à lire le 24 heures du samedi 7 octobre où l'on trouvera un article de notre désormais, médiatique village.

4. Propositions individuelles

Aucun membre du Conseil ne demande la parole.

La prochaine séance du conseil est prévue le mardi 5 décembre 2017.

La séance est levée à 21h15

Le Président

Le Secrétaire